

RAPPORT D'ACTIVITÉ SIVOM

FOURRIÈRE
VIGNES
SDIS
CSAPA

2023



ÉCO-FOURRIÈRE
DES QUARANTE-SOUS



SOMMAIRE

Carte d'identité.....	4-7
Que s'est-il passé en 2023 ?.....	8-11
Données budgétaires.....	12-13
Données administratives, juridiques et de commande publique.....	14-15

CARTE D'IDENTITÉ

VOCATION DU SYNDICAT

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) est un syndicat dit "à la carte", composé de quatre sections : la section Fourrière (automobile et animale), la section gestion des Vignes, la section SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la section CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

L'ÉCO-FOURRIÈRE

[40 COMMUNES ET 1 EPCI MEMBRES]

Située à Poissy, elle assure le gardiennage des véhicules faisant l'objet d'une réquisition d'enlèvement ordonnée par les services de police ou d'une donation des particuliers. Les véhicules sont remorqués par l'entreprise Dépannages Ladoire Automobiles, couvrant l'ensemble des communes adhérentes. Elle compte 275 places de stationnement réparties selon deux critères : les véhicules destinés à la revente par les domaines, et les véhicules destinés à la destruction. Ces critères sont attribués dans le "SI Fourrière".

L'éco-fourrière accueille également les animaux récupérés par les forces de l'ordre et déposés sur place. Une convention d'objectifs a été signée avec la Société Protectrice des Animaux (SPA), qui s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens du refuge de Plaisir en vue d'accueillir et de faire adopter les animaux en provenance de la fourrière.

LES VIGNES

[2 COMMUNES MEMBRES]

Les communes de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq adhèrent à la section « Gestion des Vignes » et participent, à parts égales, à son fonctionnement. Cette carte du SIVOM a pour compétence l'exploitation de 2 000 pieds de vignes de pinot noir, sur une superficie de 1 500 m² située sous la terrasse du Château de Saint-Germain-en-Laye. Le vin produit est appelé *Vin des Grottes*. 100 pieds de vignes ont également été plantés sur le rond-point Charles de Gaulle, fournissant un agréable pétillant rosé appelé "Les bulles de Fourqueux".

L'échéancier des soins d'entretien de la vigne et la vinification sont confiés à un œnologue, tandis que les traitements et l'entretien sont pris en charge par le personnel des espaces verts de chacune des communes membres.

LE CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

[16 COMMUNES ET 1 EPCI MEMBRES]

Depuis 1988, le SIVOM participe financièrement au coût salarial d'un poste de secrétaire médicale.

40 COMMUNES

+ 1 EPCI

SIVOM MAISONS-MESNIL
composé des communes de
MAISONS-LAFFITTE et
LE-MESNIL-LE-ROI

Le CSAPA est une structure médico-sociale qui s'adresse :

- Aux personnes en difficulté avec leur consommation de substances psychoactives ;
- Aux personnes souffrant d'addiction(s) sans substance (jeux de hasard, internet, jeux d'argent, jeux vidéo, etc.).

Ses missions sont définies par le Décret n°2007-877 du 14 mai 2007 et comprennent :

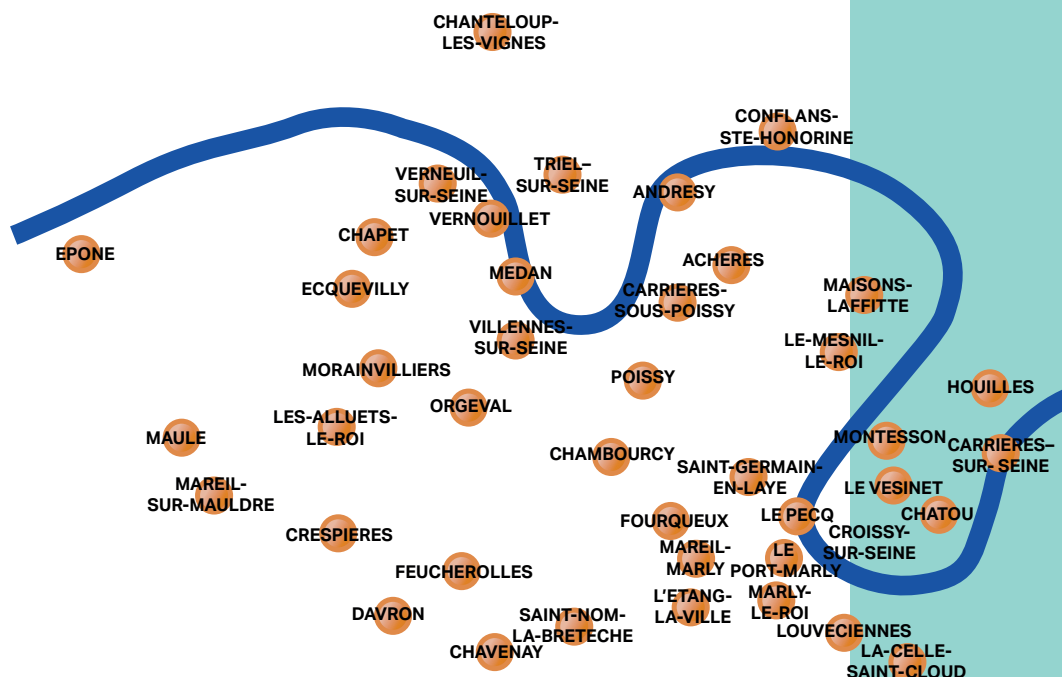
- L'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale ainsi que l'orientation de la personne ou de son entourage ;
- La réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives ;
- La prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative (comprenant : le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion).

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE SECOURS ET D'INCENDIE (SDIS)

[7 COMMUNES MEMBRES + 1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNE]

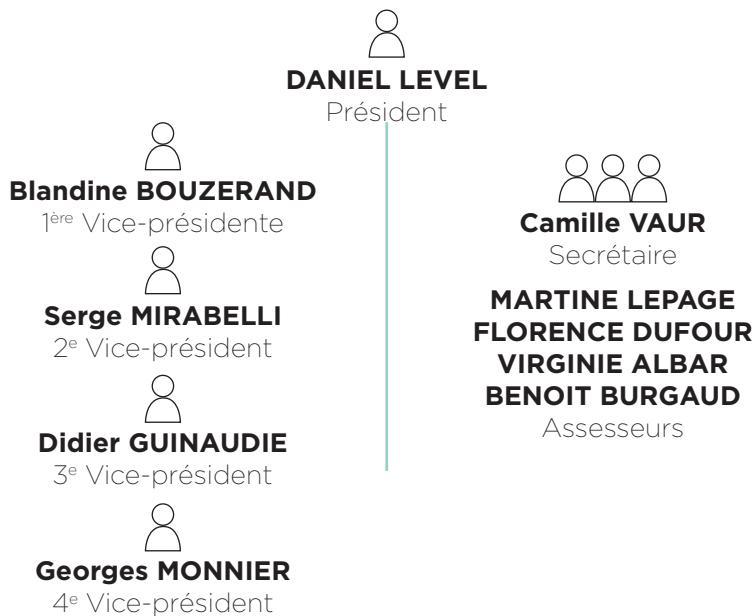
Depuis le transfert des pompiers du SIVOM au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines, le SIVOM n'a plus en charge que le financement du 13^e mois des sapeurs-pompiers et le paiement de la participation des communes au SDIS 78.

LES COMMUNES MEMBRES



CARTE D'IDENTITÉ

Les membres du bureau syndical



166 NOMBRE
TOTAL D'ÉLUS
DONT 84 TITULAIRES

En contrepartie, le SIVOM perçoit des recettes pour la mutualisation au poste de chargé d'opération qu'il porte sur sa masse salariale, soit un total de 11 402 €.

Frais généraux : **37 547 €**
Masse salariale : **164 912 €**
Soit un total de : **202 459 €**

DES MOYENS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS MUTUALISÉS

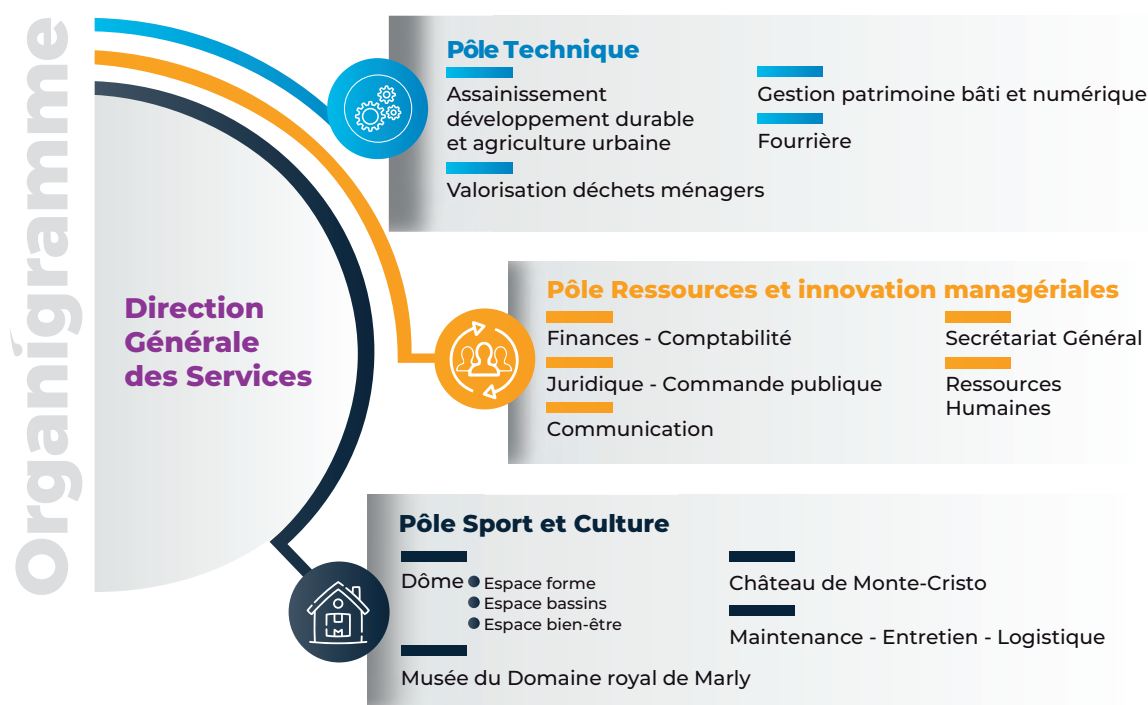
Depuis le 1er janvier 2014, la mutualisation de moyens a été mise en place entre 6 syndicats intercommunaux de la Boucle de Saint-Germain :

- Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP),
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSGL),
- Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM),
- Syndicat intercommunal VALOSEINE (traitement et valorisation des déchets ménagers).

Depuis 2016, les syndicats intercommunaux du Château de Monte-Cristo et du Musée du Domaine royal de Marly ont intégré cette mutualisation.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX BOUCLES DES YVELINES

Des services mutualisés répartis en 3 pôles



QUE S'EST-IL PASSÉ ?

LA FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE

1/ L'ANNÉE 2023 AU QUOTIDIEN

LES VÉHICULES EN 2023 :

- 2 039 véhicules 4 roues sont entrés en fourrière, contre 2 021 véhicules en 2022, soit une augmentation de 0,89 %. Sur ces 2 039 véhicules, 1 251 véhicules ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 61 %.
- 154 véhicules 2 roues sont entrés en fourrière, contre 148 en 2022, soit une augmentation de 4 %. Sur ces 154 véhicules 2 roues, 46 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 30 %.

LES ANIMAUX EN 2023 :

- **176 chiens sont entrés à la fourrière**, contre 184 en 2022, soit une diminution de 4,35 %. Sur ces 176 chiens :
 - 110 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 62,5 %.
 - 46 ont été pris en charge par la SPA et autres associations, soit un taux de 26 %.
 - 11 euthanasiés (sur avis vétérinaire) et 5 déjà décédés à leur arrivée.
- **230 chats sont entrés à la fourrière**, contre 227 en 2022, soit une augmentation de 1,33 %. Sur ces 230 chats :
 - 19 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 8,2 %.
 - 75 ont été pris en charge par la SPA, soit un taux de 33 %.
 - 6 euthanasiés (sur avis vétérinaire) et 130 chats sont arrivés décédés.
- **47 « autres » animaux (NAC : Nouveaux Animaux de Compagnie)**, contre 22 en 2022, soit une augmentation de 113 %.
 - 22 ont été pris en charge par la SPA.
 - 2 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 4,2 %.
 - 2 euthanasiés (sur avis vétérinaire) et 21 sont arrivés décédés.

2/ LES FAITS MARQUANTS

- Mise en place du nouveau marché « enlèvement et transport des véhicules hors d'usage » attribué à l'entreprise DLA.
- Mise en place du nouveau marché « vente des véhicules hors d'usage » attribué à l'entreprise France Moteurs.

3/ LES OBJECTIFS POUR 2023

- Poursuite du projet d'installation d'une zone « chiens malades » au sein de la fourrière animale.



LA SECTION « VIGNES »

1/ L'ANNÉE 2023 AU QUOTIDIEN

Dans les Yvelines, l'été 2023 a connu des températures standards, sans période de forte chaleur de longue durée, hormis quelques jours de chaleurs diurnes et nocturnes début septembre.

A l'instar de l'année 2022, la réalisation de deux traitements standards a permis de maîtriser les risques sanitaires et de retrouver des récoltes représentatives, avec 765 kg de raisin vendangés sur la vigne des grottes, et 270 kg sur le rond-point Charles-de-Gaulle de Fourqueux.

Pour maîtriser l'enherbement sous les rangs, la vigne des grottes a été paillée début du printemps, mais le résultat n'a pas été à la hauteur des attentes. L'herbe a malgré tout continué à se frayer son chemin.

L'année 2023 a également vu la création d'un chemin d'accès à la Vigne, en accord avec le MAN (Musée d'Archéologie Nationale) et l'Architecte des Bâtiments de France.

2/ LES FAITS MARQUANTS

Vigne du rond-point Charles-de-Gaulle

En 2023, les vignes du rond-point Charles-de-Gaulle à Fourqueux ont été très productives. La taille de certaines grappes de Cabernet et Cabernet-Sauvignon a permis de dépasser le kilo. 140 litres de jus ont été extraits, avec un taux d'alcool autour de 10 % propice à la production d'une nouvelle cuvée de pétillant, après expédition de la cuvée en Champagne. La cuvée 2022 issue du rond-point Charles de Gaulle (65 litres de vin) termine en 2023 son cycle de transformation en pétillant, qui donnera naissance à une centaine de bouteilles en septembre 2024.

Vigne des Grottes en contrebas de la terrasse du château

L'évènement dimensionnant pour la récolte 2023 a été l'impact des très fortes chaleurs durant 4 à 5 jours début septembre, y compris la nuit, sur le Pinot Noir en fin de maturité. Ces températures ont attiré des petites mouches parasites, les drosophiles, porteuses d'une bactérie qui transforme le raisin en vinaigre (pourriture acide).

La Région Champagne, dont nous sommes proches en termes de climat, a connu cette même attaque sur le Pinot Noir et le Pinot Gris.

A l'issue des vendanges, une récolte prometteuse de 420 litres a pu être réalisée, mais les analyses de cette dernière ont rapidement conclu à un taux d'acidité acétique trop élevé pour la consommation. La récolte a par conséquent été orientée en distillerie en Normandie.

70 litres d'alcool titré à 50 % seront transformés en Ratafia, liqueur de fruit ou d'aromates. 15 litres de vin sont également en cours d'expérimentation de transformation en vinaigre de vin.



OBJECTIFS POUR 2024

- Mise en place d'un nouveau palissage sur les vignes de la terrasse du Château.
- Remplacement de 250 pieds de vignes de la terrasse du Château.
- Acquisition de matériel mieux adapté pour l'accès, l'entretien et le débroussaillage des vignes : coupe-fil non blessant pour les pieds de vignes, chenillard, pick-up...
- Diversification des productions : vinaigre, ratafia...

LA SECTION « SDIS »

En 2023, le paiement des cotisations des villes membres de la section « SDIS » se fait toujours via le SIVOM. Le montant de ces cotisations pour cette année s'élève à **38.20 €/habitant**.

Le SDIS a appelé en 2023 : 3 557 566 €, soit une hausse de **5 %**.

Conformément aux termes des conventions de transfert avec le département, la charge financière du 13^e mois des sapeurs-pompiers professionnels présents au moment du transfert reste à la charge du SIVOM, tant qu'ils restent employés du SDIS des Yvelines. Cette charge diminue d'année en année, au fur et à mesure des départs à la retraite. Cependant, elle diminue moins vite que l'inflation sur les appels de fond du SDIS. En 2023, le coût du 13^e mois pour le SIVOM a été de 63 750 €.

Le nombre d'interventions

6 071 interventions ont eu lieu sur les communes qui dépendent du SIVOM. Le détail des interventions par commune et par nature (Secours aux Personnes/SAP, Divers/DIV, incendie/INC, Risques Technologiques/RT, Accidents de la voie publique/AVP) est présenté ci-dessous :

	AVP	DIV	INC	RT	SAP
AIGREMONT	18	4	1	1	28
CHAMBOURCY	39	12	14	4	358
CHAVENAY	7	9	3	2	60
FEUCHEROLLES	21	8	16	2	134
LE PECQ	42	39	28	11	650
LE PORT MARLY	29	19	11	6	299
L'ETANG LA VILLE	7	10	5	4	217
MARLY LE ROI	39	50	29	10	829
SAINT GERMAIN EN LAYE	132	177	146	42	2739
COMMUNAUTE DE COMMUNES GAL-LY-MAULDRE	104	61	91	17	757

QUELQUES CHIFFRES



Vin des Grottes

récolte 2019 : 220 litres

récolte 2020 : 160 litres

récolte 2021 : 0 litres

récolte 2022 : 20 litres

récolte 2023 : 420 litres

Vin du rond-point de Fourqueux

récolte 2019 : 90 litres

récolte 2020 : 20 litres

récolte 2021 : 25 litres

récolte 2022 : 66 litres

récolte 2023 : 140 litres

LA SECTION CSAPA

Les données globales de fréquentation CSAPA

Filiale Active Totale CSAPA dont CJC	2022	2023
Patients	742	730
Entourage/Parents	12	34
Total	754	764

En 2023, la file active totale étant de **764** usagers, l'activité est en **légère augmentation**.

La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)

Le dispositif Consultation Jeunes Consommateurs s'est mis en place en 2003 sur Saint-Germain-en-Laye. Il a pour mission d'intervenir précocement dans le comportement addictif, auprès d'une tranche d'âge à risque (15/25 ans).

Le dispositif au fil des années s'est adapté aux besoins de la clinique, en prenant en compte l'entourage des jeunes, en accueillant des jeunes ayant de multiples consommations (écran, jeux vidéo...).

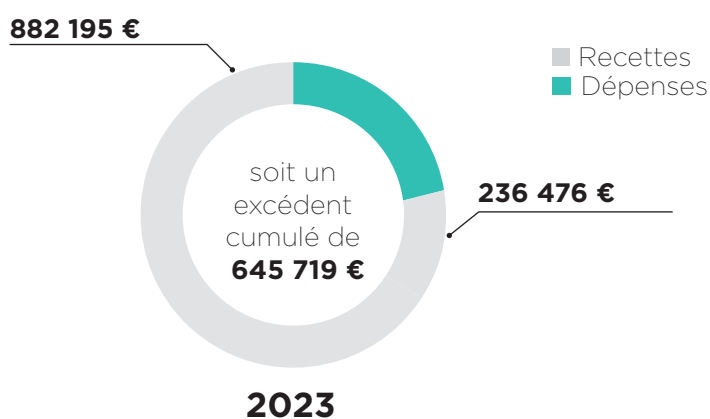
Filiale Active Totale CSAPA dont CJC	2022	2023
Patients	65	59
Entourage/Parents	5	4
Total	70	63

Le nombre de jeunes accueillis en 2023 a **discrètement diminué**.



DONNÉES BUDGÉTAIRES

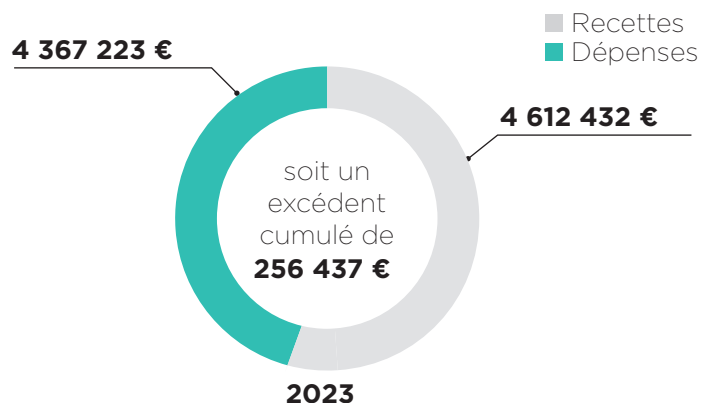
INVESTISSEMENT



En **investissement**, le SIVOM est toujours dans l'attente du versement de la totalité du FCTVA des travaux de l'éco-fourrière afin de pouvoir faire le reversement à la ville de Poissy. Cette opération devrait être soldée en 2024.

Des travaux complémentaires sur les chenils et les sols notamment ont été menés en 2023 au sein des nouveaux bâtiments ainsi que l'achat d'un nouveau chariot élévateur, financés via un emprunt de 100 k€. L'année 2023 a été marquée par un projet significatif sur la section avec les travaux d'accessibilité des chemins. Un emprunt de 50 k€ a permis de financer en partie cette opération.

FONCTIONNEMENT



En **fonctionnement**, la section Centre de Secours représente 78 % des dépenses et 74 % des recettes. Le syndicat ne pilote pas ces dépenses, et sert de boîte aux lettres pour financer la contribution au SDIS et le 13^e mois des sapeurs-pompiers.

Les réalisations de la fourrière représentent 20 % des dépenses et 24 % des recettes. Il s'agit de financer les frais de fonctionnement de l'éco-fourrière. Les frais de remorquage des véhicules pèsent pour 44 % des charges générales soit un total de 170 k€. Les autres postes de dépenses importants sont les énergies et fluides pour 41 k€ et les honoraires vétérinaires pour 30 k€. Les charges de personnel représentent un total de 543 070 €, il s'agit du personnel permanent, de la quote-part Unilys, du recours à l'intérim en cas d'arrêts maladie d'agents et du 13^e mois des sapeurs-pompiers. Un agent a une décharge d'activité auprès du syndicat CFTC, des recettes de 43 k€ compensent ce coût.

Les recettes propres de la fourrière ont été de 497 013 €, soit un total au-dessus des prévisions budgétaires de + 23 k€, principalement sur l'enlèvement des véhicules qui représente 55 % du total des recettes perçues.

PARTICIPATION DES COMMUNES SELON LES SECTIONS :

Section Fourrière =
0,71 € habitant

Section Vignes =
13 500 € commune

Section CSAPA =
0,24 € habitant

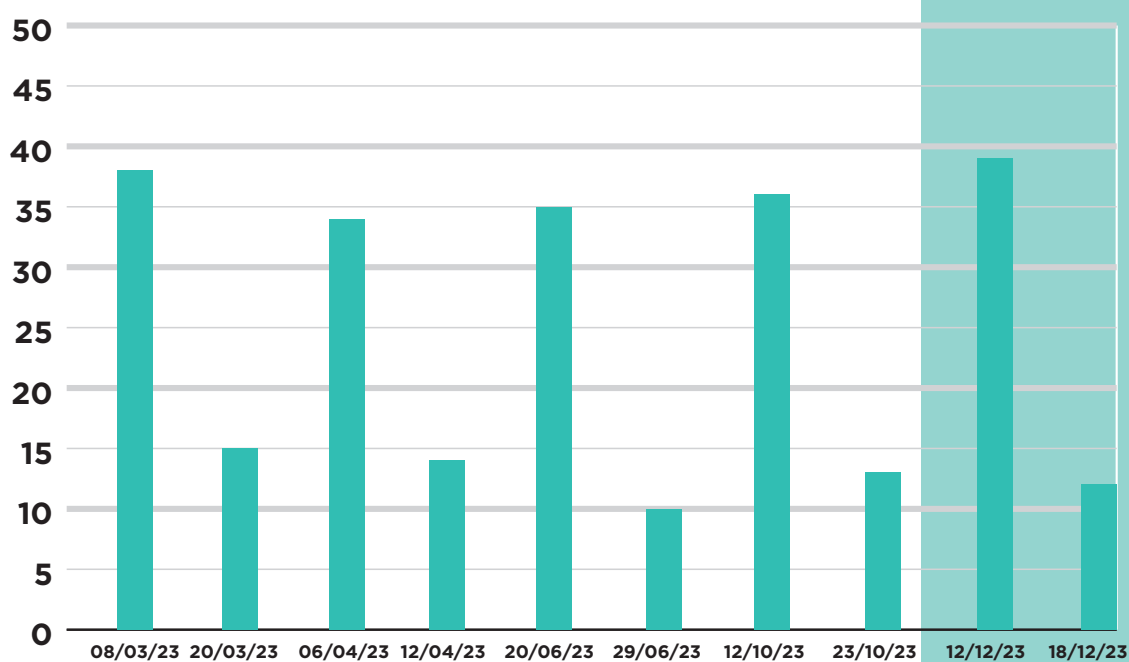
Section Centre de Secours =
38,20 € habitant

DONNÉES ADMINISTRATIVES

COMITÉS / ACTES ADMINISTRATIFS

Nombre de comités	10 (dont 5 non-quorum)
Nombre de délibérations	30
Nombre de décisions	20
Nombre d'arrêtés	13

Nombre présents par comité SIVOM



DONNÉES JURIDIQUES COMMANDE PUBLIQUE



DOSSIERS JURIDIQUES

- Nombre de dossiers juridiques complexes ouverts : **10**
- Nombre de dossiers juridiques complexes clos : **4**



COMMANDE PUBLIQUE

- Nombre de procédures commande publique : **13**
- Nombre d'avenants marchés publics : **0**



DOSSIERS TRANSVERSAUX (UNILYS)

- Nombre de dossiers juridiques transversaux Unilys ouverts: **3**
- Nombre de dossiers juridiques transversaux Unilys clos : **4**



DOSSIERS MARQUANTS

- Initiation du processus de lancement d'un marché de capture des animaux.
- Notification du nouveau marché d'enlèvement et de transport des véhicules.
- Notification du nouveau marché d'achat et enlèvement des véhicules hors d'usage.

Service gestionnaire

Hôtel de ville
16 rue de Pontoise
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 86 70 08 87
www.unilys.fr

